

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

Formation d'intervenant médico-technique à domicile



Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771](#) du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 1 : Installer, configurer, contrôler, faire la maintenance et réparer des dispositifs médicaux et des fauteuils roulants			
Installation et configuration de dispositifs médicaux et de fauteuils roulants manuels et électriques dans le respect des règlements et des lois. Contrôle et maintenance de dispositifs médicaux et de fauteuils roulants dans le respect des règlements et des lois. Réparation de dispositifs médicaux et de fauteuils roulants dans le respect des règlements et des lois.	Connaître le contexte réglementaire encadrant l'activité de Prestataire de Service et Distributeur de Matériel (PSDM).	Entretien d'explicitation lors de l'examen pratique. Lors de l'examen pratique, l'évaluateur pose des questions sur le contexte réglementaire à l'apprenant pour le mener à justifier ces choix.	L'apprenant répond avec aux questions correctement et avec précision.
	Connaître les risques professionnels PSDM « Prestataire de Service et de Dispositifs Médicaux ».	Entretien d'explicitation lors de l'examen pratique. Lors de l'examen pratique, l'évaluateur pose des questions sur les risques à l'apprenant pour le mener à justifier ces choix.	L'apprenant répond avec aux questions correctement et avec précision.
	Respecter les normes de sécurité en vigueur.	Entretien d'explicitation lors de l'examen pratique. Lors de l'examen pratique, l'évaluateur pose des questions sur la sécurité à l'apprenant pour le mener à justifier ces choix.	L'apprenant répond avec aux questions correctement et avec précision.
	Connaître les différents types de dispositifs médicaux (fauteuils roulants, lits médicalisés, matelas, aides à la déambulation, appareil de ventilation etc.).	Entretien d'explicitation lors de l'examen pratique. Lors de l'examen pratique, l'évaluateur pose des questions à l'apprenant pour le mener à justifier ces choix.	L'apprenant répond avec aux questions correctement et avec précision.
	Installer et mettre à disposition des équipements de maintien à domicile.	Examen pratique dans un environnement simulant le domicile d'un particulier. Les apprenants installent divers équipements de maintien à domicile (barres d'appui, déambulateurs, lits médicalisés, etc.) pour servir un patient fictif.	- L'apprenant maîtrise des techniques d'installation des équipements. - L'apprenant règle et configure les dispositifs correctement. - L'apprenant sait s'adapter à différents types d'équipements. - L'apprenant sait s'adapter au patient. - L'apprenant respecte des normes de sécurité pendant l'installation.
	Configurer et mettre à disposition un fauteuil roulant manuel ou un fauteuil roulant électrique.	Examen pratique dans un environnement simulant le domicile d'un particulier. Les apprenants configurent un fauteuil roulant manuel et un fauteuil roulant électrique pour servir un patient fictif.	- L'apprenant règle et les fauteuils roulants manuels correctement. - L'apprenant règle et configure les fauteuils roulants électriques correctement. - L'apprenant sait s'adapter au patient. - L'apprenant respecte des normes de sécurité pendant l'installation.
	Contrôler les équipements de maintien à domicile.	Examen pratique dans un environnement simulant le domicile d'un particulier. Les apprenants contrôlent les équipements d'un patient fictif.	L'apprenant effectue les contrôles appropriés pour chaque équipement dont il dispose.

	Appliquer les bonnes pratiques de maintenance.	Examen pratique dans un environnement simulant le domicile d'un particulier. Les apprenants effectuent la maintenance des équipements d'un patient fictif.	L'apprenant effectue les gestes de maintenance appropriés pour chaque équipement dont il dispose.
	Connaitre et identifier les principales pannes et/ou dysfonctionnements relatifs aux dispositifs médicaux.	Étude de cas durant lesquelles des situations de pannes courantes exposés. Les apprenants analysent le cas et expliquer la cause de la panne.	- L'apprenant explique correctement le fonctionnement d'un équipement. - L'apprenant sait expliquer la ou les raisons d'une panne. - L'apprenant explique des pannes de natures diverses sur divers équipements.
	Maîtriser les principales interventions de réparation.	Examen pratique dans un environnement simulant le domicile d'un particulier. Les apprenants effectuent la réparation d'un équipement d'un patient fictif.	- L'apprenant répare une machine en panne dans un temps imparti. - Si la réparation est trop complexe, l'apprenant explique les raisons de la panne sur l'équipement dont il dispose et comment réparer l'appareil.
Bloc 2 : Produire des documents administratifs			
Rédaction de compte-rendu d'intervention.	Connaitre les processus administratifs liés au métier.	Etude de cas durant laquelle les apprenants doivent expliquer la pertinence de leurs démarches administratives.	L'apprenant explique correctement l'utilité des démarches mises en place.
Constitution de dossiers patients.	Rédiger des comptes-rendus de suivi.	Étude de cas durant lesquelles des interventions de différentes natures sont exposées. Les apprenants rédigent les comptes-rendus correspondant aux situations.	- L'apprenant suit les procédures établies pour la rédaction des comptes-rendus. - L'apprenant à une rédaction correcte. - L'apprenant inclut des informations médicales pertinentes. - L'apprenant inclut des détails pertinents pour le suivi médico-technique. - L'apprenant utilise une terminologie professionnelle et médicale appropriée.
Facturation.	Collecter des informations pour la constitution des dossiers patients.	Examen écrit dans lequel les apprenants rédigent un rapport détaillé sur la collecte d'informations pour un patient spécifique.	- L'apprenant inclut de toutes les informations pertinentes. - L'apprenant à une rédaction correcte. - L'apprenant organise des informations correctement.
	Gestion des aspects administratifs liés à la facturation.	Étude de cas durant lesquelles des interventions de différentes natures sont exposées. Les apprenants rédigent les factures correspondant aux situations.	L'apprenant rédige une facture adaptée à la situation.
Bloc 3 : Coordonner des interventions et gérer la logistique du matériel médical			
Livraisons du matériel.	Organiser les livraisons de matériel.	Étude de cas dans lesquelles sont présentées des scénarios de situations courantes liées à l'organisation des livraisons de matériel. Les apprenants expliquent leur démarche.	- L'apprenant planifie efficacement des livraisons. - L'apprenant montre une gestion des imprévus et des retards.
Suivi des commandes.	Suivre les commandes de consommables.	Examen écrit durant lequel les apprenants décrivent le processus complet de suivi des commandes de consommables, de la demande initiale à la réception.	L'apprenant montre une connaissance correcte du processus de suivi des commandes.
Coordination des interventions.	Coordonner les interventions.	Étude de cas collaborative durant lesquelles des cas complexes nécessitant la coordination entre différentes personnes sont proposées. Les apprenants prennent différents rôles et mènent à bien une intervention.	- Les apprenants communiquent efficacement entre eux. - Les apprenants gèrent les ressources de manière efficiente. - Les apprenants prennent des décisions rapides et informées.

			Les apprenants s'assurent de la satisfaction du client.
Bloc 4 : Adopter une posture de conseil et fournir des informations aux patients			
Communication efficace avec les patients. Explication de l'usage correct des dispositifs médicaux aux patients. Vente de matériel adapté aux patients. Partage d'informations écologiques et financières aux patients.	Accueillir et prendre en charge un client.	Examen pratique durant lequel l'accueil d'un patient est simulé.	- L'apprenant respecte la confidentialité du patient. - L'apprenant établi une relation de confiance avec le patient. - L'apprenant répond aux besoins spécifiques du patient.
	Dispenser des conseils compréhensibles et adaptés.	Examen pratique durant lequel l'apprenant dispense des conseils à un patient fictif.	- L'apprenant dispose des conseils clairs et concis. - L'apprenant adapte son discours au niveau de compréhension du patient. - L'apprenant à des réponses appropriées aux questions du patient.
	Enseigner l'utilisation du matériel médical aux patients, à leurs proches et au personnel soignant.	Examen pratique durant lequel l'apprenant explique le fonctionnement d'un dispositif à un patient fictif.	- L'apprenant fourni des explications précises et correctes. - L'apprenant s'adapte au niveau de compréhension de l'auditoire. - L'apprenant respecte les bonnes pratiques en matière d'hygiène et de sécurité.
	Maitriser les principales techniques d'argumentation relatives à la commercialisation de produits et de services relevant de la santé.	Examen pratique durant lequel tente de vendre des produits adaptés à la situation d'un patient fictif.	- L'apprenant présente des arguments divers et efficaces. - L'apprenant est capable de répondre aux objections.
	Collaborer avec le personnel soignant, les familles des patients, et d'autres professionnels de la santé.	Examen pratique durant lequel l'apprenant communique avec différentes personnes pour simuler une intervention.	- L'apprenant est capable d'avoir une communication efficace avec les différentes parties prenantes. - L'apprenant est capable de résoudre efficacement des conflits.
	Sensibiliser aux enjeux environnementaux et à la gestion des déchets.	Examen pratique durant lequel l'apprenant explique l'usage le plus écologique de son équipement à un patient fictif.	- L'apprenant connaît les enjeux environnementaux liés à la pratique médico-technique. - L'apprenant sait proposer des solutions pratiques pour la gestion des déchets.
	Connaitre les modalités de remboursement par les organismes payeurs.	Examen pratique durant lequel un patient fictif pose des questions pour le remboursement de son dispositif.	L'apprenant répond avec aux questions correctement et avec précision.